

BIDA ROSSOU & GAI CINEMA présente

QUINZAINE
DES RÉALISATEURS
Société des réalisateurs de films
CANNES 2016



FIORE

UN FILM DE CLAUDIO GIOVANNESI

DOSSIER PEDAGOGIQUE



SOMMAIRE

I- PRESENTATION GENERALE

Le film

Qui est Claudio Giovannesi ?

Le réalisateur présente son film

II - QUESTIONS DE CINEMA

Etude des personnages

Analyse séquentielle

III - RENSEIGNEMENTS SUR LE FILM

Liste artistique

Liste technique

Contact

IV - POUR ALLER PLUS LOIN

Documentation sur les mineurs et le milieu carcéral

Mots clés juridiques

Filmographie – films en écho

Sites utiles



INTRODUCTION

Fiore s'attache à suivre le parcours d'une jeune adolescente en milieu carcéral. Le cinéaste filme au plus près la vie de cette jeune fille en déshérence. Avec pudeur et rigueur, le film restitue l'univers carcéral pour mineurs, avec réalisme, et ce sans pour autant occulter les zones d'ombres et de violence de ces jeunes. Certes coupables par la loi, mais innocents malgré tout car ils portent en eux la pureté et la fragilité de leur état de mineurs. Nourri d'un long travail d'immersion et d'ateliers au sein d'une prison, entouré d'une équipe de non professionnels qui jouent pour certains leurs propres rôles, *Fiore* s'inscrit dans une démarche humaniste. Convaincus que ce film peut être un outil de réflexion, notamment pour les professeurs, éducateurs et spécialistes de la jeunesse en souffrance, nous vous proposons un dossier pédagogique qui comprend une présentation du film par le réalisateur qui revient sur sa genèse et ses enjeux, une étude des personnages principaux, une analyse cinématographique de certaines séquences ainsi qu'une ample documentation relative à la justice des mineurs, accompagnée de liens utiles et de films en écho.

I - PRESENTATION GENERALE

• Le film

Ces mineurs sont coupables aux yeux de la loi, mais leur jeune âge en fait des innocents. Claudio Giovannesi

Daphné est une adolescente de 17 ans, frêle, jolie, paumée, qui survit dans le métro de Rome en braquant les usagers pour leur voler leur téléphone. Arrêtée, condamnée, elle atterrit dans une prison mixte pour mineurs. Elle y rencontre Josh, rebelle, romantique, à fleur de peau – comme elle. Au sein d'un univers répressif où tout contact entre filles et garçons est interdit, au rythme des conversations échangées d'une cellule à l'autre et des messages clandestins, Daphné et Josh tombent amoureux.



• Qui est Claudio Giovannesi ?

« J'ai commencé par faire des documentaires, mais je voulais raconter la réalité, pas seulement l'observer, ce qui nécessitait une dramaturgie particulière et m'a fait basculer dans la fiction. Après *Ali a les yeux bleus*, où je mettais en scène des adolescents, je voulais m'approcher encore plus de personnages pas encore adultes : en les regardant non pas de l'extérieur mais de l'intérieur. Cela a donné *Fiore*. »

Claudio Giovannesi est réalisateur, scénariste et musicien né à Rome, en 1978. En 2009, il réalise son premier long-métrage *La maison sur les nuages* et le documentaire *Fratelli d'Italia* (Prix spécial du jury au Festival International du Film de Rome en 2009). En 2012, il réalise son deuxième long-métrage *Ali a les yeux bleus* primé au Festival International de Rome et au Festival d'Angers 2013. Son dernier documentaire intitulé *Wolf* a remporté le Prix spécial du jury au 31ème Torino Film Festival. En 2014, il participe au film collectif *9 x 10 Novanta*, célébrant à travers un montage d'archives, les 90 ans de l'Institut Luce (sélectionné à la 71ème Mostra du cinéma de Venise). En 2015, il réalise plusieurs épisodes de la deuxième saison de la série TV *Gomorra*.

• Le réalisateur présente son film

Le sujet

J'ai eu l'idée de ce film quand j'ai découvert les conditions de vie dans les centres de détention pour mineurs : les hommes et les femmes ne peuvent pas se rencontrer, il y a une aile pour les hommes, une autre pour les femmes. Ils ont l'interdiction absolue de communiquer entre eux. Je voulais donc raconter une histoire d'amour semée d'embûches. Malgré la détention, de véritables histoires d'amour parviennent à naître : des relations faites de lettres, de regards d'une cellule à l'autre et de brèves conversations, le tout à l'abri de la police pénitentiaire. Est-il possible de vivre l'adolescence dans un contexte carcéral ? De préserver toute la grâce et l'innocence tout étant reconnu(e) coupable par la loi ? Cette contradiction a été le point de départ de notre travail, le paradoxe de deux adolescents qui vivent toute la force de leur premier amour, dans un lieu où l'amour même est interdit.

La prison, pour les filles et garçons, n'est plus seulement une privation pro-visoire de la liberté mais un manque d'amour : la morale n'est plus celle de la loi mais celle anarchique des sentiments et les règles carcérales et les interdictions des policiers sont les obstacles à surmonter afin de pouvoir vivre les sentiments de sa propre adolescence. Certains adolescents considérés comme coupables par la loi, restent innocents car ils abritent encore une certaine pureté en eux. Et c'est justement cette candeur qui leur permet d'envisager de s'aimer et de ne penser qu'à l'instant présent, sans se soucier des conséquences.

La préparation

Quand je prépare un film, je pars systématiquement de l'observation de la réalité, de sa connaissance. Les scénaristes et moi-même



avons passé une période de quatre mois, de janvier à mai 2014, comme enseignants bénévoles au sein de l'établissement pénitentiaire pour mineurs de Casal del Marmo, à Rome.

Nous avons impliqué les détenus, filles et garçons, dans toute une série d'ateliers portant sur le thème du langage visuel et cinématographique afin de réussir à écrire le scénario au sein de la prison et de le baser sur leurs propres expériences et leur vie réelle. Malgré l'environnement carcéral du film, ce qui nous émouvait, ce n'était pas tant le récit moral sur le délit et la peine mais les sentiments des adolescents contraints à l'enfermement : l'héroïne de 17 ans vit en parallèle, l'expérience de la prison et celle du premier amour.

Un point de vue unique

C'est une chose que je décide au début du film. Mes films précédents aussi reposent sur un point de vue unique. Ici c'est celui de Daphné. On voit tout à travers ses yeux et on le vit à travers elle. Il n'y a pas une scène qui ne soit pas du point de vue de Daphné. Par conséquent, le point de vue du personnage détermine toujours le point de vue de la caméra

Le casting

Nous avons fait de nombreuses recherches pour trouver les deux acteurs qui pourraient jouer les personnages principaux. Nous avons fini par trouver Josh, qui jouait déjà dans des pièces de théâtre organisées à la prison de Beccaria à Milan, puis Daphné, qui travaillait comme serveuse dans un restaurant à Rome.

Le casting des détenus adolescents est composé d'acteurs non professionnels, pour la plupart des anciens détenus ou en période d'observation.

En général, je construis mes personnages d'après de vraies personnalités rencontrées. Tout ce qui est dans le scénario vient de la réalité. Je travaille avec des acteurs non-professionnels. Ce sont eux qui font la richesse de mes personnages. Ils mettent une partie d'eux-mêmes. De la même manière, les rôles des surveillants pénitentiaires sont joués, pour la plupart, par de véritables policiers.

Le tournage

La recherche du lieu de tournage a été plus compliquée : malgré la collaboration mise en place avec les ateliers, nous n'avons pu tourner dans la prison pour mineurs de Rome que quelques rares scènes, et ce, en raison de la difficulté à faire coïncider les horaires d'une équipe de tournage avec les horaires du régime carcéral. La plus grande partie du film a donc été tournée dans l'établissement pénitentiaire pour mineurs de L'Aquila, soit dans une prison sans détenus puisque ceux-ci ont tous été transférés dans d'autres centres après le terrible tremblement de terre de 2009. Bien qu'il ait été entièrement rénové, il n'a jamais repris ses fonctions. Le chef décorateur a « vieilli » la prison qui était intacte et inutilisée et nous y avons amené environ 40 « prisonniers » et quelques policiers. La prison est un lieu multiculturel et multiethnique : par conséquent, les détenus, filles et garçons, provenaient de toute l'Italie et la plupart était d'origine maghrébine, slave, ROM et tsigane. Avoir la présence des vrais policiers nous a permis de recréer, dans la mise en scène, le système compliqué de règles et d'interdictions qui rythment la journée et la nuit : l'ouverture et la fermeture des cellules, la vie en isolement, l'heure de promenade et la solitude.

II - QUESTION DE CINEMA

• Etude des personnages

Daphné



Elle porte un nom d'une grande élégance, presque surannée alors que nous découvrons une jeune fille au corps sec et noueux, presque asexué. Si c'est une fleur, elle est sauvage et farouche, que rien ne semble impressionner. Une fleur tordue, une jeune fille sans mère et avec un père marqué par la prison depuis tant d'années. Cette filiation terrible inscrit Daphné dans une rudesse de vie. En effet nous la découvrons d'emblée violente et décidée, elle se livre à du racket, armée et sans peur, bien loin de l'évocation fleurie que son nom évoque. Si nymphe elle est, c'est par sa gracilité et l'innocence de son état, fragile parce qu'aux abois, innocente car déjà marquée d'une transmission en souffrance. Daphné nous apparaît, têtue et farouche, pudique aussi. En effet, lorsqu'elle demande quelque chose, on comprend qu'elle le fait vraiment par besoin existentiel, que ce soit auprès de sa complice d'un soir qui ne peut plus l'héberger ou plus tard devant son père lorsqu'elle le supplie presque de ne plus la laisser seule dans cette prison pour mineurs. Daphné se révélera, au fil du récit, bien plus sensible et touchante qu'elle ne laisse croire de prime abord. Comment ne pas s'endurcir et ne rien laisser paraître de ses émotions lorsque l'on se retrouve comme elle quasi abandonnée par un père lui-même tout juste sorti de prison et orpheline de mère ? Ce qui est à noter ici, c'est aussi l'évolution de ses rapports avec les filles, détenues comme elle. Daphné semble accepter quelque chose qu'elle refoulait en elle, une certaine complicité entre filles, une certaine douceur aussi. Il lui faudra du temps pour qu'elle ne soit plus craintive à manifester de l'amour et de la douceur, notamment lorsqu'elle prend dans ses bras le bébé d'une détenue.

C'est parce que le réalisateur filme son récit à travers le regard de Daphné que nous percevons

au plus près d'elle ce qui la traverse. Ce choix de filmer, à partir du point de vue du personnage principal, nous met d'emblée dans un rapport d'intimité, et ce au nom de la compréhension. Il s'agit, pour chacun de nous, de comprendre ce qui motive les actes de cette jeune fille qui semble obéir à quelque chose qui la dépasse et l'assomme aussi. C'est une mineure laissée à elle-même dans une ville où elle n'a pour solution que de dormir sur les bancs. Elle semble vivre dans une économie de survie, dans l'instant présent, avec parfois une dimension enfantine bouleversante. Par exemple, comment ne pas être touché lorsque nous la voyons, juste après un délit très grave – elle a menacé d'une arme blanche un jeune homme qu'elle a détroussé, déambuler dans les rayons d'un supermarché pour remplir le caddie de friandises et sucreries, telle une gamine ? C'est cette spontanéité du temps présent, cette sensibilité à fleur de peau qui nous emporte du côté de Daphné. Elle semble droite même lorsqu'elle vole. Droite dans sa fierté et courage, droite dans son exigence, droite dans sa blessure aussi lorsqu'elle n'a que les coups pour s'exprimer. Nous sommes avec elle lorsque nous la sentons craquer, lorsqu'elle cogne, c'est autant elle que sa compagne de cellule. Sa rage nous touche car nous comprenons qu'elle est l'expression d'une grande souffrance. Daphné est aussi droite, même maladroitement, dans son exigence de justice à l'intérieur même d'un lieu où la justice ne semble pas si droite que ça. En effet, aux yeux de Daphné, mais aussi pour les spectateurs, l'arbitraire des brimades comme des interdits semblent incohérents. Le cinéaste a choisi de ne pas donner d'explications rationnelles à cette politique de la dureté et de la punition, celle qui contraint au maximum les jeunes déjà enfermés. Même dans cet univers clôturé, Daphné est un corps sans cesse en mouvement, elle se cogne à sa cellule, elle ne cesse de bondir, sursauter, s'agiter, tourner. De même, à l'extérieur, elle file, elle court, comme si courir relevait d'un acte existentiel. Je cours donc je suis. Et lorsqu'elle est aux arrêts, c'est comme si elle tombait en mélancolie. Cela brûle, cela explose en elle alors elle enflamme sa cellule, ne surtout pas rester confinée allongée sur un lit, comme une morte. L'immobilité lui est mortifère. De même, lorsqu'elle se retrouve au baptême de son demi-frère, la position immobile lui est insupportable, elle ne peut rester spectatrice d'une intimité qui lui a été ravie à elle enfant. C'est parce qu'elle court qu'elle vit, la séquence finale avec Josh résume parfaitement l'élan qui parcourt la jeune fille : courir toujours, ne jamais s'arrêter, s'ouvrir à l'horizon, même inconnu.

Or, c'est dans une prison que Daphné va s'ouvrir à l'amour et aux désirs, alors même que son âge est loin de toute sentimentalité fleur bleue. Nous la suivons, telle une plante, brute, embryonnaire, pas à pas entre les saisons qui passent, ses sor-

ties et ses impasses, ses accès de rage comme de solitude, nous suivons l'éclosion du sentiment amoureux comme la découverte de sa féminité parmi ses camarades, certaines lesbiennes, d'autre déjà mère. Daphné, cette fiore adolescente qui, doucement, va dépasser ses peurs, accepter ce corps qui est le sien, doucement aimer et toucher. Que ce soit son père, Josh ou elle-même. Fleur furieuse qui vit par à coup, entre rage et colère, amour foudroyant et désir brutal, il faudra du temps pour Daphné afin qu'elle arrive à faire couple, à oser aller retrouver Josh sur son lieu de travail, alors qu'il était déjà sorti. Rien n'est assuré pour eux mais quelque chose est advenu pour Daphné, la possibilité de ne plus vivre seule.

Josh



Josh semble advenir à l'amour authentique par sa rencontre avec Daphné. C'est parce qu'elle n'est pas la source de son désir que le sentiment va éclore entre eux, leur relation démarre de biais, à angle droit, elle derrière ses barreaux, lui derrière son grillage, chacun confiné dans son bâtiment – fille et garçon séparés. Josh apparaît comme un séducteur un brin macho, un brin perdu. Macho et menaçant car nous comprenons que sa petite amie a peur de lui, il n'hésite pas, comme Daphné d'ailleurs, à cogner pour s'exprimer. Or il est perdu avec son téléphone qui ne reçoit plus de messages de son amie. Comme Daphné, Josh est un taiseux, c'est aussi un jeune homme farouche et que l'on découvre tout aussi sensible et à fleur de peau. Le sentiment amoureux n'est pas qu'une affaire de fille, loin de là. Le cinéaste pointe avec lucidité la fragilité intense de cette jeunesse. Il y a un doux effet comique de voir cette brindille de Daphné devenir sa conseillère en amour. Elle joue le rôle de l'intermédiaire, entre lui et son amoureuse qui est au dehors. Cette relation épistolaire, de biais car il leur faut déployer une certaine ingéniosité pour pouvoir se croiser et échanger les lettres alors qu'ils sont strictement séparés, induit déjà un trouble. En effet, Josh va peu à peu transposer sur Daphné les mots qu'il échangeait

avec sa belle qui ne lui répondait plus... Nous ne sommes pas loin du marivaudage, où le théâtre des sentiments nous a appris combien l'élu du héros est parfois plus près de lui qu'il ne le croit... C'est dans ces frôlements de mains, dans cet interdit de contact que leurs sentiments vont éclore. C'est parce qu'ils sont séparés et cloîtrés que l'amour va surgir encore plus intensément. Fiore, c'est la fleur, l'éclosion du sentiment dans un lieu ô combien loin du romanesque, et qui pourtant deviendra pour eux le temps de leurs émois et surtout pour Daphné.

La prison

Elle est le personnage central du film, celle qui régule la vie de Daphné, de son père et de sa belle-famille. C'est un univers cadré où la répétition est la règle, selon un mode strict et réglementaire. Que ce soit l'atelier coiffure ou de couture pour les jeunes filles, les visites, la préparation du bal du 31 décembre ou les permissions de sortie, la prison est un lieu de vie routinière. Tout est régi par le temps chronométrique, la douche comme les sorties, le sommeil comme le silence. Or c'est aussi un lieu de vie et d'amour, où entre les portes, entre les recoins peut advenir la rencontre, malgré la surveillance et le contrôle constant. La prison est toujours entourée, encadrée d'adultes, les femmes avec les filles, les hommes avec les jeunes garçons, la ségrégation fait loi. Or le cinéaste a choisi de filmer ces adultes comme des éléments de la prison, nulle identification est possible, chacun des adultes garde sa personnalité, sa psychologie intime, comme s'ils obéissaient à un ordre qui les fonctionnalisait. Le réalisateur a tourné son film dans le Centre de détention pour mineurs de l'Aquila qui fut reconstruit après le tremblement de terre de 2009. Avec une quarantaine d'acteurs pour la plupart non professionnels issus d'un atelier mené quatre mois durant à L'Institut pour Mineurs de Rome, Claudio Giovannesi et son équipe ont restitué le quotidien d'une prison avec un grand souci du détail et du réalisme.



• Analyse séquentielle

Des filles de choc – début à 2min 4sec

Dès l'ouverture du film, dès le premier plan, nous sentons que ce duo de jeunes filles n'est pas un duo anodin. Filmées en plan fixe latéral, toutes deux au premier plan bord cadre, avec une profondeur de champ sur le quai du métro où les parois vitrées sont encore fermées. Elles attendent. Nous aussi. Les passagers émergent du train à l'arrêt, leurs regards s'animent, et lorsque trois jeunes filles rieuses sortent du métro, nos deux jeunes les observent avec dans leurs regards quelque chose qui ressemble à de la faim... Deux féminités se croisent sans se parler, proches et étrangères. Tout est dit, sans une parole, les deux jeunes filles se regardent et opinent de la tête. Leur décision est prise, elles se mettent en mouvement et suivent ce groupe. La caméra ne les lâche pas alors qu'elles montent les escalators, il s'agit de ne pas perdre le trio. Filmé en un seul plan séquence, dans une logique de sens car il s'agit d'aller jusqu'au final de leur action, la caméra s'approche au plus près des visages des jeunes filles qui encerclent le trio, avec un couteau dans leurs mains. Chacune menace au cou une des filles, les rires s'effacent devant la parole concise de la voleuse aux cheveux bruns tirés, le visage fermé filmé au premier plan : « ton téléphone » « magne » « ton code ». Rapidité, fluidité et efficacité, en moins d'une minute un vol à arme blanche a eu lieu dans un espace urbain.

Que comprenons-nous ici ? Qu'il ne s'agit pas de leur première fois, que nous avons affaire à des professionnelles qui agissent presque par habitude, sans se poser de question. D'ailleurs la parole entre les deux voleurs est inutile, c'est un travail qui demande observation et rapidité. De même, le cinéaste, par le choix du plan séquence, a respecté la fluidité de leurs agissements. Nul effet appuyé de la part du réalisateur qui nous met d'emblée du côté de ce duo de choc, afin de saisir avec justesse et rigueur le quotidien d'une certaine jeunesse contemporaine. Filmer dans la continuité le déplacement des corps, l'acte du vol, les gestes, comme une mécanique du réalisme pour ne pas enjoliver, mentir le réel. Avec *in fine* une subtile réflexion politique sur la jeunesse. Tout sépare ce duo mutique et efficace des trois filles, vraisemblablement des copines qui flânent ensemble, et pourtant elles ont le même âge, vivent dans la même ville et partagent les mêmes espaces. Sauf que pour certaines le vol comme le crime est leur quotidien, et non le rire et la flânerie. Ainsi en une minute, le cinéaste pose d'emblée son personnage principal – la jeune fille brune qui est la seule à parler, une situation dramatique – des jeunes filles armées menacent et volent et un contexte sociologique de fracture et

de tension. Avec tout de même cette inconnue, doublement même : le titre *Fiore*, qui signifie fleur, et ce en lettres roses ! Est-ce de la part du réalisateur un humour noir ? Montrer combien la vie est tout sauf rose pour une partie de la jeunesse actuelle ? Et le mot *fiore* nous invite à réfléchir sur toutes les métaphores et images que ce mot recèle, de la fleur comme une plante, en éclosion, la jeune fille en fleur, les pétales, la senteur, fleur bleu et eau de rose, comme ce à quoi elle renvoie à l'amour et aux sentiments, au cycle de la vie, à la sexualité féminine aussi bien, à son anatomie. Il y a de la part du cinéaste donc une attention au féminin qui s'énonce dès le titre.



L'amour en milieu carcéral, une histoire de mots

Fiore met en scène non pas une mais plusieurs histoires d'amour. Celle de Daphné et Josh prédomine, elle est le cœur battant du film, donnant à nos héros la possibilité de s'évader de leurs cellules aux fenêtres clôturées. Mais ils ne sont pas les seuls à vivre l'amour, comme le désir. Il y a le couple de jeunes femmes détenues, tout comme le père de Daphné qui peu à peu réapprend à vivre auprès de sa nouvelle compagne. Ce qui est intrigant au sujet de Daphné c'est l'énergie qu'elle déploie pour aider Josh avec sa petite amie qui vit au dehors. Elle est égale à elle-même, décidée et sans peur lorsqu'elle va pour emprunter voler le portable d'une surveillante afin de contacter cette petite amie. Agir ainsi peut la mettre en danger, elle court de grands risques or elle n'hésite guère alors même que Josh n'est pas un ami ni même un membre de sa famille. C'est à l'image de leur rencontre d'ailleurs, le ballon est dans sa cour d'isolement, elle dribble avec, sourde aux réclamations des garçons qui ne cessent de le réclamer. Josh, à sa fenêtre, son bâtiment est entre la cour d'isolement et la cour de jeux des garçons l'aborde. Sans cesser de dribbler, elle dirige tout de suite la conversation, lui faisant raconter son histoire : il cogne les murs car sa petite amie ne répond plus au téléphone. Daphné s'engouffre dans cette histoire, elle va jouer la meneuse, et elle précise « pas par sympathie ». Or le mystère demeure. Pourquoi Daphné agit ainsi ? Est-



ce par ennui ? Curiosité ? Envie de fiction au sein d'un monde sans échappée belle ? (14min 45sec à 17min 20sec)

Elle téléphone, elle réceptionne, elle met en place un système d'échange épistolaire avec Josh, un fil d'Ariane de sentiments et d'espace intime où elle échappe à sa condition de détenue.

De même alors qu'elle écoute en silence son père lui expliquer qu'il ne peut pas l'accueillir chez lui, « c'est trop petit » le soir dans sa cellule, elle va pour marquer sa chair de lettres du nom de son père. Si le contact avec ce père est compliqué, un père fragile qui semble au bord de craquer à chaque fois, elle refoule en elle les mots pour les mettre à même sa peau (26min 45sec). Peau touchée par lui, seulement en rêve, en effet Daphné est interdite de bal, elle est allongée et une main lui caresse avec tendresse le visage, c'est son père, présent, près d'elle. Le pathétique ici réside dans cette abandon au fantasme d'un acte que tout enfant se doit d'avoir, protection, amour et soin de sa famille, ce que Daphné ne connaît pas. Rare moment de mélancolie qui sera vite effacé lorsqu'elle sera enfin autorisée à assister au bal de fin d'année (37min 10sec)

Après du couple lesbien, Daphné ressent le besoin d'amour de manière plus aigüe. Plus fragile, moins farouche, son corps semble s'arrondir lorsqu'elle se réfugie dans son lit. Elle vient encore une fois de changer de cellule, après avoir perdu une camarade, Mancini, avec qui elle partageait un lien de reconnaissance et d'amitié par le tatouage. Lorsqu'elle arrive dans cette cellule, elle va à la fenêtre, aux aguets, où se trouve la fenêtre de Josh ? (1h) La nuit sera le temps des lettres, mais comment les faire parvenir ? Or devant lui, alors qu'il lui propose de l'attendre si elle

le désire, elle se réfugie dans l'orgueil, elle refuse ses remerciements, la fêlure se lit sur son visage filmé en gros plan, Josh hors cadre, qu'est-ce que Daphné espérait de Josh et qu'est-ce que Daphné n'entend pas de Josh ? Les larmes qu'elle ne pourra pas verser devant lui, elle le fera au téléphone lorsqu'elle appelle au secours son père. Il ne semble pas deviner le désarroi intense de sa fille. Elle doit encore attendre, non elle n'est pas en colère, peu de mots, un visage éploré et une main accroché à un téléphone à un père absent. (1h 09min) C'est une scène absolument bouleversante de pudeur et d'émotion. Sa douleur va pouvoir se reporter sur une autre séparation douloureuse, celle du couple de lesbiennes. Une des détenues accède à sa majorité, elle doit quitter cette prison de mineurs, et de fait partir loin de son amour. Daphné doit prendre soin d'elle pour sa dernière nuit, elles partagent la cellule. Sur le visage de Daphné qui est témoin des adieux du couple, amoureux et sensible, se lit sa détresse comme sa solitude. Sur son visage affecté nous comprenons combien elle souffre de ne pas être elle aussi proche d'un être aimé et aimant. (1h 11min) Et ce geste qu'elle avait rêvé de son père, une main qui console un visage en pleurs, c'est elle qui le fera. Pour la première fois, nous la voyons toucher un corps sans violence, elle ne vole pas, elle ne frappe pas, elle ne négocie pas, elle donne, elle partage, elle aime sans peur. Elle retire les chaussures de la jeune adulte terrassée de douleurs, elle s'allonge près d'elle et va pour la consoler, sa main caressant avec douceur le visage en larmes. A partir de cette scène, *Fiore* va tout doucement ouvrir son horizon et accepter quelque chose qui lui manque tant. L'attention d'autrui, même fragile, même maladroite.

III - RENSEIGNEMENTS SUR LE FILM

Liste artistique

Daphné Bonori

Josh

Ascanio Bonori, le père de Daphné

Stefania

le père de Gessica

Gessica Di Nardo

Irène Mancini

Brenda Russo

DAPHNE SCOCCIA

JOSCUA ALGERI

VALERIO MASTANDREA

LAURA VASILIU

ANIELLO ARENA

GESSICA GIULIANIELLI

KLEA MARKU

FRANCESCA RISO

Liste technique

Réalisation

Sujet

Scénario

Image

Décors

Costumes

Montage

Son

Musiques

Producteur exécutif

Produit par

Une production

Producteurs associés

CLAUDIO GIOVANNESI

CLAUDIO GIOVANNESI et FILIPPO GRAVINO

CLAUDIO GIOVANNESI, FILIPPO GRAVINO et ANTONELLA LATTANZI

DANIELE CIPRÍ

DANIELE FRABETTI

OLIVIA BELLINI

GIUSEPPE TREPICCIONE

ANGELO BONANNI

CLAUDIO GIOVANNESI et ANDREA MOSCIANESE,

produites et éditées par Ala Bianca Group Srl

FRANCESCO TATÓ

RITA ROGNONI et BEPPE CASCHETTO

PUPKIN PRODUCTION et IBC MOVIE avec RAI CINEMA

VALERIO MASTANDREA et GIANNI ZANASI

Film reconnu d'intérêt culturel national avec le soutien économique du **Ministère italien des Biens et des Activités culturelles et du Tourisme (MIBACT)**

En association avec **Forte Srl, Cinefinance Italia Srl, Ats Srl**

En collaboration avec **Eliofilm Caterina Carpinella**

Distribution France **Paradis Films**

Dossier pédagogique réalisé par **Nadia Meflah**

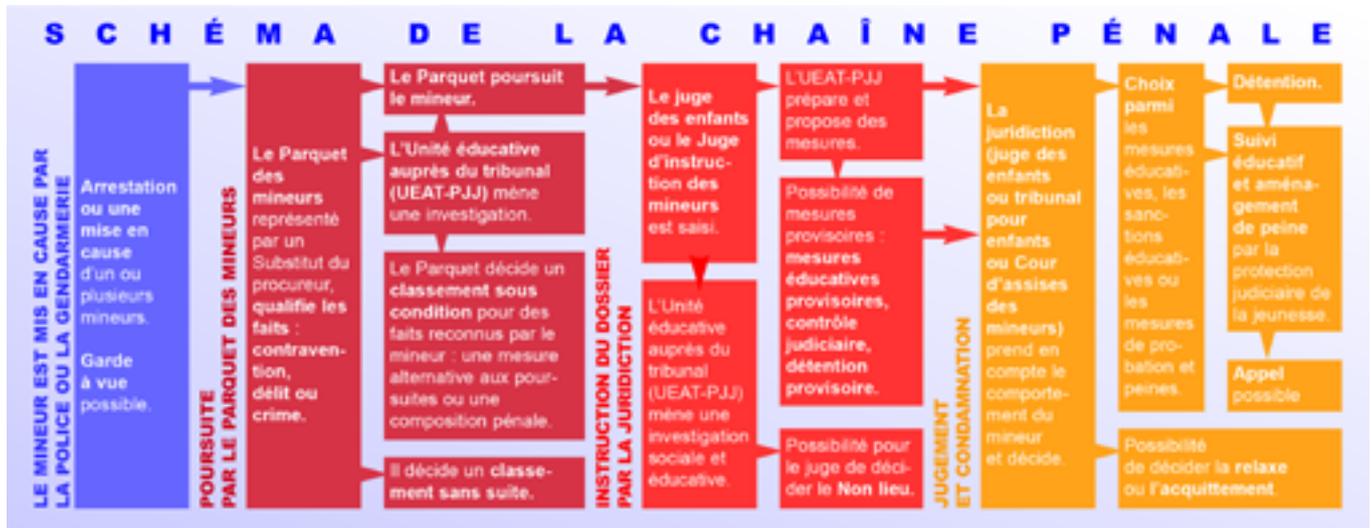
Contact

Pour tout renseignement, merci de contacter :
programmation@paradisfilms.com

IV - POUR ALLER PLUS LOIN

Documentation sur les mineurs et le milieu carcéral

Schéma de la chaîne pénale du mineur



Sanctions et peines pour mineurs

Du fait de son âge, un mineur condamné fait en principe l'objet de peines assouplies. L'assouplissement le plus notable réside dans la diminution de la durée de la peine privative de liberté encourue par les mineurs de plus de 13 ans : celle-ci ne peut pas être supérieure à la moitié de la peine normalement prévue pour l'infraction. Il en est de même concernant le prononcé d'une amende qui ne peut pas être supérieure à la moitié de l'amende encourue tout en ne pouvant pas excéder la somme de 7500 euros. Cependant, le tribunal pour enfants ou la cour d'assises des mineurs peut décider de ne pas faire bénéficier le mineur de cette atténuation lorsque sa personnalité et les circonstances de l'espèce le justifient. Cette décision est également possible lorsque le mineur a commis en état de récidive légale :

- un crime d'atteinte volontaire à la vie ou à l'intégrité physique ou psychique de la personne ;
- un délit de violences volontaires, un délit d'agression sexuelle ou un délit commis avec la circonstance aggravante de violences.

Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs

Les EPM ont vocation à accueillir les mineurs de 13 à 18 ans dans le but d'appliquer les décisions de justice et d'accompagner la réinsertion des jeunes détenus. Établissement dont la capacité d'accueil est limitée à 60 mineurs répartis en unités de 10 places. Il a pour objectif de concilier sanction et action éducative, c'est-à-dire de placer les activités scolaires, sportives et culturelles au cœur du dispositif de détention. Chaque mineur est encadré par un éducateur de la PJJ et un surveillant pénitentiaire.

- 1er EPM ouvert en juin 2007 : Meyzieu (Lyon)
- 7 établissements situés dans les grands centres urbains (420 places) : Meyzieu ; Lavour (Tarn) ; Quiévrechain (Nord) ; Marseille ; Orvault (Nantes) ; Chauconin (Meaux) et Porcheville (Mantes la Jolie)
- L'administration pénitentiaire est en charge de la construction, de l'entretien et de la surveillance
- 2 missions : surveillance et éducation
- Cellules : conçu pour une place de 10 m² avec cabine douche
- 60 places par établissement pour maintenir l'autorité
- Chaque centre comporte une école et des espaces sportifs et socioculturels
- Journée chargée : 7h30 à 21h30. Les jeunes de moins de 16 ans sont soumis à l'obligation scolaire (12 à 20 h par semaine) et activités culturelles et sportives. Ceux qui ont des courtes peines ne suivent pas d'enseignement mais font un bilan de compétences.
- Surveillants dans chaque établissement : minimum 120 surveillants
- Durée moyenne d'une personne incarcérée : 6 semaines

Mots clés juridiques

Mineur - La «minorité» est le nom donné au statut juridique que la loi attache à la personne qui, en France, n'a pas atteint l'âge de 18 ans. L'incapacité du mineur est une incapacité d'exercice, c'est un régime de protection destiné à éviter que l'on abuse de la méconnaissance par l'intéressé des droits qu'il tient de la Loi. Le mineur est placé sous l'autorité parentale conjointe de ses deux parents ou sous l'autorité parentale d'un seul d'entre eux (décès d'un des parents légitime, jugement de divorce ou de séparation de corps des parents décidant de ne confier l'autorité parentale qu'à un seul d'entre eux, enfant naturel reconnu que par un seul des parents) ou encore sous l'autorité d'un tuteur dont les actes sont contrôlés par le conseil de famille. Seuls les parents et le Ministère public, éventuellement saisi par un tiers, peuvent demander au juge aux affaires familiales de confier l'enfant à une personne autre que celui ou que celle qui en possède légalement la garde. La minorité prend fin soit, au jour du dix-huitième anniversaire de l'intéressé, soit lors de l'intervention d'un jugement prononçant son émancipation.

PJJ – Protection Judiciaire de la Jeunesse

La direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse (DPJJ) « est chargée, dans le cadre de la compétence du ministère de la Justice, de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre » (décret du 9 juillet 2008 relatif à l'organisation du ministère de la justice). Le champ d'action de la DPJJ s'étend de la conception des normes et des cadres d'organisation, à la mise en œuvre et à la vérification de la qualité de ces mises en œuvre. La DPJJ est également en charge de la politique et gestion des ressources humaines, la politique de formation, du pilotage opérationnel et budgétaire (missions «support» décrites dans le décret 2008-689). Depuis la loi du 5 mars 2007, le président du Conseil général est, quant à lui, le chef de file de la protection de l'enfance (prise en charge des mineurs en danger). Plus concrètement, la direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse (DPJJ) est la direction de la justice des mineurs (décret du 9 juillet 2008).

A ce titre, elle:

- contribue à la rédaction des textes concernant les mineurs délinquants ou en danger : projets de lois, décrets et divers textes d'organisation) ;
- apporte aux magistrats une aide permanente, pour les mineurs délinquants comme pour les mineurs en danger, notamment par des mesures dites «d'investigation» permettant d'évaluer la situation des mineurs ;
- met en œuvre les décisions des tribunaux pour enfants dans les 1 500 structures de placement et de milieu ouvert (300 structures du secteur public, 1 200 du secteur associatif habilité) ;
- assure le suivi éducatif des mineurs détenus en quartier des mineurs ou en établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) ;
- contrôle et évalue l'ensemble des structures publiques et habilitées qui suivent des mineurs sous mandat judiciaire.

Au quotidien, les professionnels de la Protection judiciaire de la Jeunesse mènent des actions d'éducation, d'insertion sociale, scolaire et professionnelle au bénéfice des jeunes sous mandat judiciaire, pénal ou civil, et de leur famille.

Filmographie – films en écho

Les 400 coups de François Truffaut

L'enfance nue de Maurice Pialat

Le petit criminel de Jacques Doillon

Sweet sixteen de Ken Loach

Un prophète de Jacques Audiard

Foxfire confession d'un gang de filles de Laurent Cantet

Dog Pound de Kim Shapiron

Khamsa de Karim Dridi

Ombline de Stéphane Cazes

Dawn by law de Jim Jarmush



Sites utiles

Etude sur l'Analyse de la délinquance des filles mineurs et de leur prise en charge – mai 2016

Par Cindy Duhamel (psychologue PJJ, doctorante Université de Rouen).

Dominique Duprez (sociologue, directeur de recherche CNRS au CESDIP), Élise Lemerancier (maîtresse de conférences en sociologie, DySoLa Université de Rouen)

Lorsque nous rencontrons ces jeunes filles, elles sont suivies par la protection judiciaire de la jeunesse en milieu ouvert, et/ou font l'objet d'une mesure de placement pénal ou d'emprisonnement. Ayant eu accès à celles qui ont fait l'objet d'un étiquetage, nous ne prétendons pas ici éclairer l'ensemble des parcours délinquants des filles, d'autant plus qu'elles sont, en général, plus longuement maintenues dans des parcours de protection de l'enfance que les garçons.

Cette recherche rompt avec une perception stéréotypée de la délinquance féminine comme étant le fait de victimes passives et/ou instrumentalisée par des hommes, et où leurs actes de délinquance sont attribués à une supposée «absence de féminité». S'inscrivant dans un renouveau des analyses de la délinquance par une approche en termes de genre, notre démarche met l'accent sur les processus de (re)production du féminin et du masculin et des rapports de pouvoir qui les sous-tendent. Cette étude se distingue également par sa double approche sociologique et psychologique afin de mieux déconstruire les discours pseudo-psychologiques sur leur supposée «nature féminine» ou «absence de féminité».

<http://www.cesdip.fr/wp-content/uploads/2016/06/rapport-Duhamel-Duprez-Lemerancier.pdf>

Le CESDIP - Centre de recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales

Le CESDIP est une unité mixte de recherche du CNRS (UMR 8183), créée par le décret n° 83-926 du 20 octobre 1983. Le CESDIP a une histoire longue de plus de 40 ans, puisqu'il est l'émanation du Service d'Études Pénales et Criminologiques du ministère de la Justice (SEPC) établi en 1969. Le CESDIP a vocation à produire des recherches sur les phénomènes de criminalité et de délinquance (et plus largement de déviance) et sur les institutions en charge de prévenir, contrôler, incriminer ou réprimer ces phénomènes (en premier lieu les institutions pénales). Les recherches du CESDIP s'attachent donc à comprendre le fonctionnement et la production des institutions pénales, de la justice pénale, de la police, de la gendarmerie, et plus largement des institutions qui prennent part à la prévention et au traitement des atteintes aux personnes et aux biens, et à la sécurité. Le laboratoire est interdisciplinaire et rassemble des sociologues, des économistes, des politistes et des historiens. Il relève des sections 36 et 40 du CNRS, et les universitaires affectés au laboratoire sont habilités en sections 04, 19 et 22 du CNU. <http://www.cesdip.fr/>

L'amour en prison sur France Inter – août 2016

<https://www.franceinter.fr/emissions/le-zoom-de-la-redaction/le-zoom-de-la-redaction-19-aout-2016>

Site Ado-Justice du Ministère de la Justice

<http://www.ado.justice.gouv.fr/index.php>

Le droit pénal des mineurs en Europe - Irresponsabilité pénale et majorité pénale

Allemagne, Angleterre-Pays-de-Galles (et Ecosse), Autriche, Belgique, Espagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse.

<http://www.justice.gouv.fr/europe-et-international-10045/etudes-de-droit-compare-10285/le-droit-penal-des-mineurs-en-europe-12987.html>